

**Mairie de Bonneval**

collectivité de 5000 hab. avec une école municipale dynamique et de nombreux adhérents

**Professeur de clarinette**

Date de publication : 05/02/2019

Date limite de candidature : 25/04/2019

Date prévue du recrutement : 01/09/2019

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Salaire indicatif : SELON INDICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nombre de poste(s) : 1

Grades ou cadres d'emploi : ASSISTANT D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE  
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 2EME CLASSE  
ASSISTANT ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE PRINCIPAL DE 1ER CLASSE

**MISSIONS**

Domaine du diplôme requis : Services aux personnes

Spécialité du diplôme requis : Enseignement formation : production à caractère artistique

Descriptif des missions du poste : Niveau du diplôme : DE ou équivalent

Fonctionnaire sur liste d'aptitude ou mutation.

- Enseigner la clarinette,
- Enseigner le saxophone,
- Enseigner la formation musicale,
- Diriger la classe d'orchestre,
- Coordonner l'école municipale de musique en collaboration avec l'équipe pédagogique.

Mission annexe : direction musicale de l'orchestre d'harmonie ( de la ville).

Profil recherché : Profil recherché : Diplôme d 'Etat de clarinette ou inscription sur liste d'aptitude d'assistant territorial.

Savoir faire :

maîtrise de la pédagogie

maîtrise du répertoires des orchestres à vent

travail en équipe

être ouvert à différents répertoires

coopération avec les autres acteurs artistiques et culturels de la ville;

savoir être :

compétences techniques et relationnelles

disponibilité en dehors des heures de cours pour le travail de préparation et les réunions

pédagogiques

pédagogue : savoirs fondamentaux

culture générale des disciplines et pratiques enseignées avec une connaissance approfondie

de la musique et sa spécialité : Bois

sens du service public

être organisé, rigoureux, méthodique et patient, sens de l'écoute

Permis B valide.

**CONDITIONS DE TRAVAIL**

Lieu d'affectation : BONNEVAL

Service d'affectation : Bonneval

Temps de travail : Tps Complet : 20 heure(s) 0 minute(s)

---

Spécificités du poste : contraintes horaires

### **POSITIONNEMENT DU POSTE**

Rattachement hiérarchique : Maire ou Président

Relations (interlocuteurs internes) : avec les élèves, les parents d'élèves, les collègues, la hiérarchie

Relations (interlocuteurs externes) : lors des concerts, d'autres intervenants extérieurs

### **AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE**

Régime indemnitaire, prise en charge de la protection sociale, participation mutuelle, adhésion au Cnas.

### **CANDIDATURES**

Les candidatures sont à adresser à :

**Monsieur le Maire  
Mairie de Bonneval  
19 Rue Saint Roch  
28800 BONNEVAL**

Informations complémentaires : Lettre de motivation et CV obligatoires, photocopie des diplômes dernier arrêté (si mutation).

### **INFORMATION**

Travailleurs handicapés Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.

---